

Juin 2018



Grenoble, Ville Amie des Aînés

Plan d'action n°1

HABITAT ET
ENVIRONNEMENT

LIEN SOCIAL ET
SOLIDARITE



PARTICIPATION
SOCIALE, ENGAGEMENTS
ET CITOYENNETE



WHO Global Network
for Age-friendly Cities
and Communities

En **février 2016**, la Ville de Grenoble a fait le choix de s'engager dans la démarche « Ville amie des aînés » de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Il s'agit d'un acte fort en direction des grenoblois.es de 55 ans et plus, qui compte sur leur expertise d'usage pour penser la **Ville de demain**.

Nombreux sont les habitant.es qui se sont mobilisé.es pour co-construire un **diagnostic participatif** aux côtés des agents municipaux, des élus, des partenaires institutionnels et du monde associatif.

« Ville amie des aînés » est l'occasion pour chaque ville adhérente de valoriser ses initiatives locales, mais aussi d'identifier les problématiques rencontrées par les retraités eux-mêmes.

A travers VADA, l'objectif est de considérer la participation sociale et la citoyenneté des aînés au service du **mieux-vivre ensemble**.

Ce premier Plan d'action est le fruit d'un travail participatif et partenarial, mené au printemps 2016, sur les thématiques : Habitat et environnement ; Lien social et solidarité ; Participation sociale, engagements et citoyenneté.

Les six mesures socles créées dans le cadre de la démarche, émanent des **préconisations** formulées par les grenoblois.es, et du **pilotage** assuré par les instances encadrantes.

D'autres actions portées par d'autres acteurs (Métropole, SMTC, CCAS etc.) font partie intégrante de ce Plan d'action.

Leur mise en œuvre a débuté dès le mois de juin 2018 et se poursuivra sur les années à venir.

C'est avec la mobilisation de chacun.e que se construit la Ville de demain, une **Ville amie des aînés**.

Eric Piolle, Maire de Grenoble
Kheira Capdepon, 3^{ème} Adjointe Déléguée aux personnes âgées et à la politique intergénérationnelle

Sommaire

● Six nouvelles mesures pour les aîné.e.s ●

① **Création d'un « Comité des aîné.e.s »**

② **Projets d'aménagement de mobilier urbain adapté à l'avancée en âge**

>Place Notre-Dame (Secteur 2)

>Abords de la Résidence autonomie Les Alpes (Secteur 4)

③ **Lancement d'un programme de repérage et de lutte contre l'isolement des personnes âgées**

④ **Articulation entre les missions des Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle (PAGI) et les enjeux de la démarche « Ville amie des aînés » (VADA)**

⑤ **Conception d'un « Guide des aîné.e.s »**

⑥ **Valorisation des projets des Espaces Personnes Agées (EPA) et changement de nom**

● Préconisations mises en œuvre par d'autres acteurs ●

Un Plan d'action pluriannuel

Afin de faciliter le travail de concertation, la Ville de Grenoble a fait le choix de conduire son diagnostic participatif thématique en deux temps :

- *En 2016 :*
 - **Habitat et environnement**
 - **Lien social et solidarité**
 - **Participation sociale, engagements et citoyenneté**
- *En 2017 :*
 - **Santé et autonomie**
 - **Transports et mobilité**
 - **Culture, sports et loisirs**

Trois axes transversaux ont vocation à enrichir l'état des lieux de l'existant :

ACCESSIBILITE

INTERGENERATIONNEL

**POPULATIONS
VULNERABLES ET
INVISIBLES**

A travers les actions priorisées, ce premier **Plan d'action « Ville amie des aînés »** accorde large place au lien social, à la solidarité et à l'animation territoriale.



① Création d'un « Comité des aîné.e.s »

Porteur : Démarche « Ville amie des aînés »

Cette première mesure va de pair avec l'achèvement de la phase de diagnostic de la démarche VADA, à la fin de l'année 2018. Une majorité d'habitants âgés a souhaité pouvoir continuer à bénéficier de lieux d'expression dédiés.

Une instance de pairs, une instance participative et consultative dédiée à la démarche VADA : telle est la vocation du futur « Comité des aînés », dont le lancement est prévu pour fin janvier 2019.

Il ne s'agira pas d'un Conseil municipal des anciens, puisqu'il est destiné à **prendre le relais** des focus-groups organisés depuis 2016.

L'ensemble des grenoblois.es de 55 ans et plus ayant déjà contribué à la démarche VADA, sera convié à une réunion de lancement à l'Hôtel de Ville. Les personnes présentes auront la possibilité de façonner la future instance : nombre de sièges ; modalités de renouvellement ; représentation des secteurs ; actions à prioriser ; fréquence des réunions etc.

Objectifs :

- >Créer une instance de pairs, compétente pour s'exprimer sur différentes thématiques, dans une logique identique à celle de la démarche VADA (habiter Grenoble et avoir au moins 55 ans)
- >Pérenniser la démarche VADA en se dotant d'un outil d'évaluation et de suivi.

② Projets d'aménagement de mobilier urbain adapté à l'avancée en âge

Porteurs : Démarche « Ville amie des aînés » ● Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie (DECV) ● Métro

Cette sixième mesure s'inscrit dans le souhait de pouvoir disposer d'un mobilier urbain – de type banc public – adapté à l'ensemble de la population, y compris aux habitants âgés.

Partir de l'expertise d'usage des aînés pour penser l'implantation des bancs publics, en lien avec les déplacements piétons.

Pour faire suite aux préconisations formulées lors des rencontres de 2016, des **déambulations** ont été organisées. L'objectif ? Se rendre physiquement sur un lieu identifié par les aînés, puis emprunter à leurs côtés, les trajets du quotidien.

Ceci permet aux citoyens d'identifier concrètement les difficultés rencontrées, et aux services de s'en saisir. Les déambulations reposent sur une **concertation adaptée** à la réalité des habitants âgés, en présence : de retraités du quartier, d'élu.es et du service accessibilité de la Ville de Grenoble.

Deux sites bénéficieront de ce projet :

- Place Notre-Dame
- Abords de la Résidence autonomie Les Alpines

Objectif :

>Considérer le mobilier urbain comme un support à la mobilité piétonne des personnes âgées

③ Lancement d'un programme de repérage et de lutte contre l'isolement des personnes âgées

Porteurs : Démarche « Ville amie des aînés » ● CCAS ● Monde associatif

Cette troisième mesure portée conjointement par la démarche VADA et le CCAS, bénéficie d'un financement d'AG2R la Mondiale. De par son expérience et son expertise sur le sujet, le monde associatif est fortement impliqué.

Parmi les retraités interrogés, l'isolement dont sont victimes certaines personnes âgées constitue un enjeu majeur.

Qu'ils y aient été confrontés à un moment ou un autre, une majorité d'entre eux a connaissance d'une personne âgée en situation d'isolement dans son entourage proche, familial ou de voisinage. Pour essayer d'enrayer ce phénomène d'ampleur, nombreux

sont les participants qui ont souhaité que la Ville de Grenoble mène un travail approfondi sur le sujet.

Un enjeu sociétal sur lequel il n'est pas toujours aisé de mettre des mots, et qui se confond bien souvent avec l'isolement.

Objectifs :

- >Conduire un diagnostic à l'échelle de la Ville de Grenoble, dans une dynamique pluripartenariale.
- >Prioriser des actions *d'aller-vers* afin de repérer les personnes vulnérables.
- >Accorder une attention particulière à l'adaptation de l'habitat, à la mobilité et à la lutte contre la fracture numérique

④ Articulation entre les missions des PAGI et les enjeux de la démarche « Ville amie des aînés »

Porteurs : Démarche « Ville amie des aînés » ● Direction de l'Action Territoriale (DAT)

Cette quatrième mesure répond au souhait de nombreux habitants âgés, d'avoir davantage de cohérence entre les actions menées par chaque acteur et de pouvoir fréquenter l'ensemble des PAGI, et ce indépendamment de son quartier d'habitation.

Les six pôles d'animation se répartissent sur chaque **secteur** de la Ville, et sont le plus souvent intégrés aux Maisons des Habitants (MDH).

Les **PAGI** désignent les Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle. Rattachées à la Direction de l'Action Territoriale de la Ville de Grenoble, ces structures proposent diverses **activités** en proximité en direction des retraités et personnes âgées (ateliers prévention ; sorties intergénérationnelles ; accompagnement social etc.).

Objectifs :

- >Tendre vers un référentiel d'action commun aux deux services.
- >Accroître l'attractivité des PAGI.
- >Soutenir l'accès aux droits.
- >Favoriser l'animation sociale et la mobilité à l'échelle de la Ville.

⑤ Conception d'un « Guide des aîné.e.s »

Porteur : Démarche « Ville amie des aînés »

Cette cinquième mesure ambitionne de répondre au besoin de lisibilité sur l'existant et l'offre de services, à destination des aînés.

Face à la multiplicité des prestations et services offerts aux personnes âgées, et à la multitude d'acteurs impliqués, le besoin de lisibilité s'est rapidement exprimé.

En effet, une majorité d'habitants âgés s'est positionné en faveur d'une action qui s'empare de cette problématique.

La création d'un « **Guide des aînés** » apparaît comme une première étape. En prenant les six thématiques « Ville amie des aînés » comme porte d'entrée, l'objectif est d'identifier les

questions que se posent les principaux intéressés. Dans un premier temps, le Guide recensera l'essentiel de **l'offre municipale**, afin de proposer un outil pratique, à destination des grenoblois.es qui avancent en âge et des aidant.es.

Objectifs :

- >Faciliter l'accès à l'information liée aux personnes âgées, et l'identification du bon interlocuteur.
- >Proposer un support succinct, accessible en format papier et en format dématérialisé.
- >Soutenir l'accès aux droits des aînés.

⑥ Valorisation des projets des Espaces Personnes Âgées et changement de nom

Porteurs : Démarche « Ville amie des aînés » ● Direction de l'Action Territoriale (DAT)

Cette sixième mesure va de pair avec la quatrième, puisque certains responsables des PAGI sont également chargés de coordonner les EPA.

Les **EPA** ou Espaces Personnes Âgées, sont des structures d'animation. Des groupes de parole organisés avec les grenoblois.es de 55 ans et plus, il ressort que ces équipements souffrent de représentations négatives, et d'une image faussée. En effet, les EPA sont les héritiers des foyers-restaurants créés dans les années 1970. A l'époque, ils avaient été implantés dans les quartiers dépourvus de maison de retraite. Actuellement, ils souffrent d'une méconnaissance ainsi que de l'image de dispositif désuet qui lui colle à la peau.

Bon nombre d'habitants ne connaissent pas les EPA et/ou pensent qu'ils s'adressent à une population très avancée en âge.

Il existe quatre Espaces Personnes Âgées, au fonctionnement varié :

- **Bois d'Artas** – Secteur 2
- **Bouchayer** – Secteur 3
- **Malherbe** – Secteur 5
- **Pinal** – Secteur 1

Certains proposent de la restauration sur le temps de midi, et d'autres des temps partagés avec d'autres générations lors du déjeuner ou des activités périscolaires.

Il est essentiel de préserver le fonctionnement différencié des EPA, car il reflète l'histoire locale et permet de capter des publics divers.

Objectifs :

- >Mobiliser les usagers des PAGI et EPA sur le choix d'un nouveau nom pour les Espaces Personnes Agées, de manière participative.
- >Favoriser l'ouverture des EPA sur le quartier et aux habitants de tous âges.
- >Mettre en visibilité les actions et projets menés.
- >Soutenir les initiatives à vocation intergénérationnelle.

Préconisations mises en œuvre par d'autres acteurs

Un certain nombre de préconisations recensées dans le cadre de la démarche « Ville amie des aînés » et mises en œuvre par d'autres acteurs, figurent au sein de la délibération n°3216, présentée au Conseil municipal du 6 novembre 2017. Elles renvoient à des actions concrètes déjà engagées.

Plan de formation des conducteurs de bus (SMTC)

Engagé depuis la fin de l'année 2017, ce Plan de formation repose sur un apprentissage de la conduite à 30km/h et de l'éco-conduite, et permettra de former au total près de 1 200 agents.

Dans le cadre de la démarche VADA, les participants ont souhaité que les conducteurs de bus soient sensibilisés au public âgé, et adoptent une conduite plus souple.

Plan piéton (Ville de Grenoble, Union de quartier, Métro)

Co-construit avec les riverains, le Plan piéton a germé sur le quartier Exposition-Bajatière avec la mobilisation de l'Union de quartier, des élus et des services de la Ville et de la Métropole.

Les focus-groups furent l'occasion pour les retraités de rappeler l'importance de penser l'implantation des bancs publics, en lien avec les trajets empruntés afin de soutenir la mobilité des aînés.

Chrono, en marche! (Ville de Grenoble, SMTC)

Projet participatif dont l'objectif est de co-construire de nouvelles mobilités avec les usagers à l'échelle d'un quartier - en l'occurrence, Bouchayer-Viallet.

« Chrono, en marche », c'est une utilisation repensée de la signalétique urbaine pour faciliter l'orientation des piétons et réduire leur temps de marche, la distance à parcourir pour accéder aux lieux à proximité étant indiquée.

Plan stratégique des établissements de personnes âgées (CCAS)

Adopté lors du Conseil municipal de juin 2017, ce Plan stratégique pluriannuel prévoit notamment des opérations de réhabilitation et de création de nouveaux établissements, qui concernent les Résidences autonomie et les EHPAD gérés par le CCAS de la Ville de Grenoble.

Ce Plan stratégique traduit la volonté de la municipalité de pérenniser ces établissements, et de proposer des lieux de vie adaptés à l'avancée en âge et accessibles - tant physiquement que financièrement.



Source : SMTC



*« Ce qui est bon pour les personnes âgées,
est bon pour la population tout entière »*

Démarche Grenoble « Ville Amie des Aînés »



Plan d'action n°1 – Juin 2018



Mise en page : Démarche « Ville amie des
aînés » - Ville de Grenoble



**WHO Global Network
for Age-friendly Cities
and Communities**